

Bretagne : un projet d'hôtel 4 étoiles sur la petite île Berder soulève la tempête

C'est la nouvelle guerre du golfe du Morbihan. Un luxueux projet immobilier sur cette île de 23 hectares fait bondir des associations et des personnalités comme Jean-Louis Etienne ou Yann Queffelec.



Plusieurs recours en justice ont été lancés contre le projet d'hôtel sur l'île Berder, privée, mais toujours restée ouverte au public. LP/Nora Moreau

Par Nora Moreau

Le 28 février 2021 à 10h02

Certains y ont vu un signe. Le signe qu'un vent contraire soufflait sur l'île Berder, ce luxuriant confetti du golfe du Morbihan, avec sa végétation méditerranéenne et ses plages de sable fin. Fin janvier, un pan entier de la tour hexagonale de cinq étages, érigée au XIXe siècle par un comte original pour flanquer son manoir gothique, s'est tout simplement effondré. Les navigateurs qui l'utilisaient encore comme repère n'en sont toujours pas revenus.

Ce « signe », c'est comme si cela ne tournait plus tout à fait rond dans ce lieu magique.

Pendant une trentaine d'années, il a abrité les rires de milliers d'enfants venus de toute la France passer ici des séjours de rêve grâce à l'association de tourisme social Loisirs, vacances et tourisme. Mais depuis quelques mois, cette jolie petite île de 23 hectares, certes privée, mais toujours restée ouverte au public qui pouvait librement arpenter son sentier côtier, se trouve au cœur d'une polémique, sur fond de paysage en péril.

«Absurde, pharaonique et irrespectueux»

Le nouveau propriétaire, le promoteur immobilier Michel Giboire (groupe Giboire), qui l'a rachetée au parfumeur breton Yves Rocher en 2013, a pour projet d'y installer un hôtel quatre étoiles (autour du manoir). Celui-ci pourrait accueillir quelque 80 clients (65 chambres et 20 appartements-hôtels). Sans oublier une piscine, un spa et... un parking de 97 places. Une révolution pour cette île piétonne perdue dans la petite mer du golfe du Morbihan, entre île aux Moines et Gavrinis, à peine reliée au continent et à la commune de Larmor-Baden par une chaussée de 80 m, submersible à marée haute.

Tout juste constitué, « Berder ensemble », un regroupement d'associations, est vent debout contre ce projet jugé « absurde, pharaonique et irrespectueux ». Et, pour bien souligner l'enjeu, ses présidents d'honneur ne sont autres que l'explorateur Jean-Louis Etienne, l'écrivain Yann Queffelec, le navigateur Eugène Riguidel et le musicien Gilles Servat.

« Le Golfe fait partie des dix plus belles baies du monde. Nous ne sommes pas contre un projet raisonnable. Mais une telle verrue de béton, qui va avoir pour conséquence de fermer l'île aux promeneurs et aux vacanciers, c'est non », clament Catherine Gaydan et Marc Chapiro. Leur association revendique près de 3000 sympathisants et pousse une pétition, qui a déjà recueilli 15000 signatures, pour que Berder devienne un parc départemental.

Un sentier côtier désormais difficile d'accès

« Nous avons lancé quatre recours en justice », précise Marc Chapiro, le porte-parole. « Trois à l'encontre de Giboire – pour le permis de construire, le détournement du sentier côtier et l'usage illégal des bâtiments de l'ancienne pêcherie en violation de la loi littorale –, et un contre le maire qui a fait modifier le PLU l'été 2019 pour permettre à Giboire une extension de 30 % de la surface bâtie. »

Sollicité, le maire de Larmor-Baden Denis Bertholom ne donne pas d'interviews et le groupe Giboire se dit « dans l'attente des décisions de justice qui devraient être rendues au printemps prochain ».

En attendant, les chutes d'arbres dues aux tempêtes successives ont déjà rendu très difficile d'accès le sentier littoral qui fait le tour de Berder. Celui qui a longtemps donné l'impression trompeuse que cet îlot appartenait à tout le monde.

Table des Matières

Bretagne : un projet d'hôtel 4 étoiles sur la petite île Berder soulève la tempête - Le Parisien

1